



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction de la Culture et de la Vie Locale

Affaire suivie par :

Nathalie BYCZ – Directrice de la Médiathèque

Tél. : 03 21 13 82 50

Nathalie.bycz@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont,

Objet : Mise en concurrence publique – Atelier d'éveil musical

Madame, Monsieur,

La médiathèque d'Hénin-Beaumont organise la troisième édition du festival d'éveil culturel « Farfaday's » pour les enfants âgés de 6 mois à 6 ans.

La médiathèque souhaite mettre en place deux ateliers d'éveil musical, un pour les 0-3 ans et un deuxième pour les 3-6 ans. L'objectif est de découvrir la musique de manière ludique, en privilégiant le plaisir et le bien-être des enfants.

Les ateliers doivent s'articuler autour d'un thème et comporter : des jeux de voix, des chants et des comptines.

Un premier temps sera consacré à l'expression corporelle et à des jeux dansés. Le second temps sera, quant à lui, consacré à la manipulation d'instruments et de percussions. La séance doit s'inscrire dans le partage d'un moment familial, il doit s'agir d'une parenthèse musicale en famille. L'atelier doit également permettre de faire la médiation du fonds « comptines et musique » de la médiathèque.

La proposition devra tenir compte des contraintes suivantes :

- Espace d'accueil total 6mx7m
- Espace scénique de 6mx3m
- Autonomie technique totale (éclairage+son+décor+matériel éventuel pour atelier)
- Le tarif de la prestation inclura l'aspect technique, la représentation ainsi que le transport et les repas
- Jauge de 20 enfants + accompagnants

Les ateliers auront lieu le samedi 26 octobre 2024 à 15 heures 30 (pour les 0/3 ans) et à 16 heures 30 (pour les 3/6 ans) à la Médiathèque Municipale, 245, rue de l'Abbaye à Hénin-Beaumont (au sein du Pôle Petite Enfance).



Dans un souci d'égalité de traitement des candidats, la municipalité d'Hénin-Beaumont a créé un dossier de candidature en application de l'article L. 2123-1 du Code de la commande Publique. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 50 % sur la prestation artistique
- 30 % sur la qualité des matériels proposés pour l'aspect technique
- 20 % sur le montant de la prestation

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner le descriptif de votre prestation et les références de votre organisme ainsi que les lieux et dates des prestations antérieures.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement
3. De photographies significatives ou liens vidéo présentant vos prestations.

Dès que la candidature aura été examinée en commission, elle fera l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Dossier complet à retourner avant le 20 juillet 2024 14h00, délai de rigueur, à l'attention de :

**Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès**

62110 HENIN BEAUMONT

(La date et heure de réception du pli feront foi)

Les dossiers peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante :

caroline.bis@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais

